

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2013-04-02 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 2<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2012 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers: Rachel Laflamme, Lina Lacharité, Denis Laroche, François Parenteau et Roger Tessier

Le conseiller Jocelyn Verrier est absent

Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière, est présente.

**(13-04-67) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition du conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(13-04-68) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 4e jour du mois de mars 2013 soit accepté tel que rédigé.

**(13-04-69) APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois d'avril 2013 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
Salaire employés	Mois de mars 2013	8 588.86\$
6380 OBV Yamaska	Conférence 28 mars 2013	15.00\$
6381 Fête Nationale de Lefebvre	Aide financière 2013	2 000.00\$
6382 Hydro-Québec	Luminaires mois de février 2013	365.31\$
6383 Bell Canada	Lignes téléphoniques mars 2013	370.05\$
6384 Bertrand Proulx	Frais de formation mars 2013	21.73\$
6385 Debby Lampron	Programme de naissance 2012	150.00\$
6386 Laboratoires Environnex	QC24579-QC24869 Analyses d'eau mois de février 2013	75.88\$
6387 Équipement Sanitaire Drummond	#279413 Produits hygiéniques école	88.76\$
6388 Excavation Yergeau#2924 travaux de voirie et 5 <sup>e</sup> vers. Enr.	pour le déneigement des chemins	19 768.47\$

6389	Genivar Inc.	#0310861	Honoraires professionnels Demande de CA / puits église	2 460.47\$
6390	9195-3620 Québec Inc.	#304	Entrer palette d'asphaltes	45.99\$
6391	JUHoule		Trois palettes d'asphaltes froides	1 645.29\$
6392	Marché Ste-Jeanne D'arc	#0136	Quincaillerie et achats pour conseil	45.95\$
6393	Mégaburo	#50-0853435 #50-0855880 #50-0856397	Feuilles blanches, Feuilles de couleur, Lecture photocopieur	130.78\$
6394	Ministère du Revenu		Remise DAS provinciales mois de janvier, février et mars 2013	8 111.34\$
6395	MRC de Drummond	#2013-00231 #2013-00244 #2013-00294	Mutations février, charges en inspection, Annexe au permis, versement quote-part avril 2013	2 388.34\$
6396	Municipalité de Durham Sud	#100	Préventionniste 2012	362.55\$
6397	Receveur Général Du Canada		Remise DAS fédérales mois de janvier, février et mars 2013	3 252.99\$
6398	Réjean Gauthier, Électricien	#35457	Réparation fluorescent au bureau municipal	160.50\$
6399	RGMR Bas St- François		Versement quote-part avril 2013	3 914.00\$
6400	Rona	#260730-1, #260936-1	Quincaillerie	18.15\$
6401	Deloitte SENCRL	#3257337	facture progressive pour la vérification des livres 2012	4 886.44\$
6402	Station service Lefebvre	#A0669129	Essence camion	62.00\$
6403	Telus		Frais de cellulaire mars 2013	63.06\$
6404	Ultramar limitée		Huile à chauffage mars 2013	2 123.76\$
6405	Visa Desjardins		Achat d'essence	214.02\$

### **DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 351**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière selon le règlement numéro 351.

### **(13-04-70) NETTOYAGE DES FOURNAISES À L'HUILE**

CONSIDÉRANT que les fournaies à l'huile, situées au garage municipal, à l'église et à l'école primaire doivent être vérifiées à chaque année pour une mise au point;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre fasse vérifier ses trois fournaies à l'huile et prenne le plan d'entretien de la compagnie "2846-2042 Québec Inc., Richard Lacharité Chauffage" au coût de huit cent cinquante dollars et soixante-quatorze cents (850.74\$) incluant les taxes;

Qu'une somme de huit cent cinquante et un dollars (851.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-320-00-632), (02-701-24-522) et (02-702-90-632).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-71) CHANGEMENT PONCEAU 12<sup>E</sup> RANG**

CONSIDÉRANT que des travaux pour changer un ponceau doivent être faits sur le 12<sup>e</sup> rang;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU d'accepter les travaux pour changer un ponceau sur le chemin du 12<sup>e</sup> rang;

Qu'un ponceau en plastique soit acheté de « LE SPÉCIALISTE DU PONCEAU INC. »;

Que les travaux soient exécutés par « Excavation Yergeau Enr. »;

Que « Excavation Yergeau Enr. » fournisse le matériel nécessaire;

Qu'une somme de six mille dollars (6 000.\$) soit allouée pour l'achat du ponceau, le matériel et les travaux, prise dans le poste budgétaire (02-320-01-629).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-72) DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR INVITATION / RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre doit demander des soumissions par voie d'invitation au moins à deux entrepreneurs pour l'exécution de travaux de rapiéçage d'asphalte mécanisés dans la municipalité;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre demande des soumissions par voie d'invitation relativement à l'exécution de travaux de rapiéçage d'asphalte mécanisés;

Que ces soumissions soient remises au bureau de la municipalité de Lefebvre au plus tard le 2 mai 2013 à 11:00 heures. Elles seront ouvertes publiquement le 2 mai 2013 au bureau municipal de Lefebvre à 11:05 heures, situé au 186, 10<sup>e</sup> rang, Lefebvre (Québec) J0H 2C0.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-73) TRAVAUX DANS LES EMPRISES D'UNE ROUTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

CONSIDÉRANT que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2013, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2013;

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les détails prescrits;

Que la Municipalité nomme Julie Yergeau, directrice générale et Lyne Tessier, directrice générale adjointe, à titre de représentantes autorisées à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-74) PRIORITÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit établir une liste des travaux routiers prioritaires dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local pour l'année 2013;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU par le Conseil de la municipalité de Lefebvre de déterminer ses priorités dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local comme suit :

- Rechargement 11<sup>e</sup> rang Ouest
- Rechargement 9<sup>e</sup> rang

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-75) COURS DE FORMATION INSPECTEUR MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que Monsieur Bertrand Proulx, inspecteur municipal, suive les cours de formation suivants :

- Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
- Signaleur de chantiers routiers

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU d'autoriser Monsieur Bertrand Proulx, inspecteur municipal, à suivre le cours de formation « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » dispensé par le Réseau des intervenants en formation (RIF) / service aux entreprises au coût deux cent vingt-cinq dollars (225.\$);

Que soit autorisé Monsieur Bertrand Proulx, inspecteur municipal, à suivre le cours de formation en ligne « Signaleur de chantiers routiers » dispensé par

l'Association québécoise des transports au coût deux cent cinquante-deux dollars et quatre-vingt-quinze cents (252.95.\$);

Qu'une somme de quatre cent quatre-vingts dollars (480.\$) soit allouée pour les frais d'inscription, prise dans le poste budgétaire (02-320-00-454);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les inscriptions et les paiements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(13-04-76) ACHAT SEL ADOUCISSEUR**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire l'achat de sel de mer pour les adoucisseurs d'eau de l'école, du centre communautaire et de l'hôtel de ville;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre achète de la Coopérative agricole St-André une palette de sel de mer pour adoucisseur d'eau au coût de sept dollars et cinquante-neuf cents (7.59\$) le sac plus taxes et les frais de palette;

Qu'une somme de cinq cent soixante dollars (560.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-190-00-522), (02-701-20-522) et (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(13-04-77) CONTRIBUTION ANNUELLE / CROIX-ROUGE CANADIENNE**

CONSIDÉRANT la contribution annuelle selon l'entente avec la Croix-Rouge Canadienne;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire le paiement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge Canadienne au montant de cent cinquante dollars (150.\$), pris dans le poste budgétaire (02-130-01-494).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(13-04-78) RENOUVELLEMENT ADHÉSION COGESAF**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre fait partie du bassin versant de la rivière Saint-François ;

CONSIDÉRANT que le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) sollicite la Municipalité de Lefebvre pour une contribution annuelle d'un montant de cinquante dollars (50.\$) comme reconnaissance de partenariat et engagement moral;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par: Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par la Municipalité de Lefebvre de verser une contribution de cinquante dollars (50.\$) au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à «COGESAF» au montant de 50.\$, pris dans le poste budgétaire (02-130-00-494).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-79) ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA –  
CAMPAGNE D'APPUI POPULAIRE**

CONSIDÉRANT que les efforts d'assainissement des 35 dernières années ont permis certaines améliorations de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la Yamaska;

CONSIDÉRANT que la rivière demeure, toutefois, l'affluent le plus pollué du Saint-Laurent et que la capacité de son bassin versant à soutenir la biodiversité et des écosystèmes aquatiques en santé est compromise;

CONSIDÉRANT qu'il est urgent de restaurer la Yamaska et ses affluents;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU de faire paraître de la publicité dans un envoi postal et d'inviter la population à signer le document intitulé « Campagne d'appui populaire » dont des copies seront disponibles à la Mairie;

De demander à la population de Lefebvre d'appuyer leurs élus municipaux dans leur participation à cette démarche visant à trouver des solutions concrètes;

De demander aux gouvernements et organismes de renforcer le financement dédié à la gestion durable de l'eau, puisque la qualité de vie des citoyens et de leurs enfants en dépend.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-80) ENGAGEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE LA  
MISSION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'UNESCO,  
LAQUELLE VALORISE LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN  
D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE QUALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE *la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.*

CONSIDÉRANT QUE *l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire.*

CONSIDÉRANT QUE *les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social.*

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'Unesco :

- ✓ créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- ✓ soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- ✓ fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- ✓ stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- ✓ développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;
- ✓ assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
- ✓ développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- ✓ soutenir la tradition orale ;
- ✓ assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales ;
- ✓ fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
- ✓ faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- ✓ soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-81) DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS  
D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT le programme de financement dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC);

CONSIDÉRANT le projet de transformation de l'église en centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT que ce projet est admissible au FAIC;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre prépare et dépose une demande de financement au Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC);

Que Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit nommée personne autorisée à traiter du projet avec l'Agence de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-82) RENCONTRE DE FONDATION DU FONDS DE DÉFENSE DU  
RÈGLEMENT DIT DE SAINT-BONAVENTURE**

CONSIDÉRANT la rencontre pour la fondation du Fonds de défense du Règlement dit de Saint-Bonaventure qui aura lieu le 27 avril prochain;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que Monsieur Claude Bahl, maire, participe à cette rencontre concernant la fondation du Fonds de défense;

Que les frais d'inscription de vingt-cinq dollars (25.\$) soit remboursés à Monsieur le maire, pris dans le poste (02-110-00-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-04-83) TRANSFERT DE COMPTE**

CONSIDÉRANT qu'un virement de crédit doit être effectué au poste déficitaire au budget;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise le virement de crédit au poste déficitaire au budget, soit le poste budgétaire suivant:

(02-220-02-442) 5 000.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-220-00-442).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 2 avril 2013 \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière



## **CORRESPONDANCES AUX ARCHIVES**

- MRC de Drummond : Procès-verbal du 6 mars 2013
- MRC de Drummond : Règlements MRC-704, MRC-720, MRC-721, MRC-724, MRC-725
- RGMR Bas St-François : Procès-verbal du 25 février 2013
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs : Plan directeur de l'eau
- MMQ : Assemblée générale annuelle

## **(13-04-84) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par le conseiller François Parenteau à 22:00 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé : \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière